

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE BONS-EN-CHABLAIS

Enquête publique relative à la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°A/2015/094 en date du 1^{er} juin 2015, Monsieur le Maire de BONS-EN-CHABLAIS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur Pierre GUEGUEN a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de GRENOBLE comme Commissaire-Enquêteur et Madame Geneviève BIANCHI, a été désignée suppléante.

L'enquête se déroulera à la mairie **du lundi 22 juin 2015 au jeudi 23 juillet 2015**, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
- le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
- le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
- le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
- le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie :

- **le lundi 22 juin 2015 – de 14 h 30 à 17 h 30**
- **le mardi 07 juillet 2015 – de 9 h à 12 h**
- **le jeudi 23 juillet 2015 – de 14 h 30 à 17 h**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Bons-en-Chablais – 15, Place Henri Boucher – 74890 BONS-EN-CHABLAIS.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire,

Patrice BEREZIAT